



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA*

Paris, le 19 octobre 2005
N° CERTA-2005-AVI-414

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Multiples vulnérabilités d'Oracle

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-AVI-414>

Gestion du document

Référence	CERTA-2005-AVI-414
Titre	Multiples vulnérabilités d'Oracle
Date de la première version	19 octobre 2005
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Oracle
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

- Déni de service ;
- exécution de commandes arbitraires en local ou à distance ;
- contournement de la politique de sécurité ;
- injection de requêtes SQL ;
- *cross site scripting*.

2 Systèmes affectés

Toutes les versions d'Oracle (cf. Documentation pour le détail des versions).

3 Description

De multiples vulnérabilités ont été découvertes dans Oracle. Ces vulnérabilités peuvent être exploitées par un utilisateur mal intentionné, local ou distant, afin de conduire des attaques de diverses natures, dont la plupart permettent d'obtenir le contrôle total de la machine.

4 Solution

Pour obtenir les actions correctrices à appliquer, se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur (cf. Documentation).

5 Documentation

- Site de l'éditeur :
<http://www.oracle.com/>
- Bulletin de sécurité d'Oracle et guide de mise à jour:
<http://www.oracle.com/technology/deploy/security/pdf/cpuoct2005.html>

Gestion détaillée du document

19 octobre 2005 version initiale.